

à Beauport le 25 d'avril 1828.

Monsieur,

Mme Sœur et moi avons reçu, la lettre que vous nous avez
fait l'honneur de nous écrire, au sujet de la perte douloureuse
que nous avons eu le malheur de faire de notre Digne,
et Sincère Père. Nous sommes l'une et l'autre très-sensibles
à votre attention, et de part que vous et votre respectable
famille voulez bien prendre à notre douleur, parce que
tout ce qui nous vient de parents, de ce qui nous était
si cher: ne peut manquer de nous être agréable,
et d'adoucir nos maux. Vous avez bien raison
de dire, Monsieur, que la Perte irréparable du meilleur
des Pères, ne peut qu'être accablant pour ses enfants.
Hélas! nous la sentons vivement cette perte!!
Le Père bien aimé! nous le regrettons sincèrement et

Se regretterons tous les jours de notre vie!!... La seule
 chose qui peut adoucir notre profonde douleur c'est, la
 persuasion qu'il est aller dans une meilleure vie, recevoir de ^{son} Dieu
 la récompense dû à ses vertus, et à tout le bien qu'il
 a fait pendant toute sa vie à tout de personnes!!...
 C'est la seule consolation; que nous pouvons avoir, et j'en
 vois le Tout-Dieu; puisqu'il a voulu appeller mon
 respectable et tendre Père à lui (l'ôter de cette vallée de
 Larmes.) il faut bien me promettre à sa volonté
 suprême et adorer ses chers: et il est encore deux
 et consolant pour moi et ma Sœur de trouver des
 amis et Parents qui partagent notre douleur.
 Veuillez bien, Monsieur, faire agir, à toute votre famille,
 l'expression, de tous nos sentiments d'attachement pour
 tout ce qui la compose. j'ai l'honneur d'être,
 avec une estime distinguée,

Monsieur,

Votre très-humble et très-
 obéissante servante,
 Adélaïde de Sabarney.

P. L.

Comme vous désirez avoir quelque chose qui a appartenu
à notre bon Père; Comme C'est par vénération pour sa
mémoire, nous ne pouvons refuser cette grâce à un
parent; de nos chers Parents: mais cela ne pourra
pas être que dans un tems un peu éloigné: nous
sommes trop encore dans l'affliction pour
nous occuper de voir des choses qui ont appartenu
à celui que nous pleurons.

1548

3-03

De l'écriture De l'écriture
après la mort de la fin

[Handwritten signature in black ink]

Monsieur le Major de Bellefeuille,

à la Prairie du Chêne.

valons
et encore
sur des

Suprême
de l'écriture
et l'écriture
amis et
Veuillez bien
L'ex papi
tout a
avec une
Monsieur

[Handwritten signature]

Le 10 Nov. 1831.

Cher Frère,

La lettre me m'a pas beaucoup surpris, chaque jour je m'attendois à quelque chose de semblable, mais le coup me m'est qu'un moins sensible, et j'en suis d'autant plus chagrin que depuis long temps que je me flate d'avoir quelques journées de meilleure santé pour aller rendre mes devoirs à cette chère mère, je me trouve aujourd'hui plus incapable que par le passé. J'ai les monches sur le cou, j'ai le gaurion au vif au dedans depuis près d'un mois, et depuis 8 jours j'en sors pas de ma chambre, je dois ajouter cependant que les monches et une purgation que j'ai prise aujourd'hui m'ont donné du soulagement; je ne sais trop quel mal me tourmente, quelques uns croient qu'il y a quelque chose de scorbut et le Doct^r Charlebois n'est pas éloigné de le croire, mais tout cela n'est rien en comparaison de la peine que me cause la nouvelle affligante de la maladie de notre respectable mère, je consentirois à souffrir dix fois plus si j-pouvois par là prolonger ses jours, et lui obtenir la santé. Dis que j-serai le moins durement en état j-entreprendrai le voyage. En attendant je te prie d'agrir et de faire agréer mes excuses, et d'embrasser tendrement cette chère mère comme j- vous embrasse tous. Je vais redoubler de prières, et tâcher de tant faire auprès de Dieu qui est le

1559

maître. De la Vie et de la mort de la Sauté et de
la maladie qu'il m'accordera le grain de pouvoir
faire au moins une dernière visite à ce que j'ai de
plus cher au monde.

Ton affectionné frère

P. de Bellefeuille

37-03

Montreal 18-9^{bre} 1831

Monsieur,

~~Je~~ ~~me~~ ~~reçois~~ votre lettre, et je prends part à
votre double affliction. j'avais déjà vu la maladie de M^{de}
vaterrière, et je partage votre douleur et votre sensibilité
pour un vaincu aussi respectable et aussi digne de votre respect
et de votre attachement. Les malheureuses circonstances où vous a
mis le métabolissement de votre maubin, sont un surcroît de
chagrin; j'espère que Dieu vous donnera le courage et la force
de passer ce mauvais temps. je ferai tout mon possible pour
vous servir auprès de M^{re} Sachapelle. il m'a parlé plusieurs
fois de votre maubin que vous aviez, dit-il, voulu lui donner à
boire, si l'on en juge par ses discours, l'air de le convoiter, il y
sentait de la répugnance à le prendre, parce qu'il était trop
loigné de la ville. je pense qu'il le prendrait encore mais
depuis qu'il a entrepris d'en bâtir un pour le Séminaire, au
la Prévôt du Nord. - il me parla, il y a plusieurs semai-
nes du jugement qu'il avait obtenu contre vous, et me

parut disgracié à ne point passer les chaux à l'équité.
 Si tôt que je le verrai, je l'engagerai fortement à une
 d'indulgence et à accepter vos offres. Si je puis réussir,
 ce sera pour moi un véritable plaisir ^{de vous obliger} ~~de vous obliger~~
 que vous êtes dans le malheur, et parce que j'estime votre
 famille respectable. Agrées, Monsieur, mes offres de bonne
 volonté, dont je tâcherai de vous faire sentir les effets.
 J'ai l'honneur d'être, avec une sincère estime,

Monsieur,

votre très humble
 serviteur

M: de Bellefleur,

J. H. Comte, etc.

Handwritten text, possibly a signature or address, written vertically in cursive script. The text is faint and difficult to decipher, but appears to include the name "Wm. M. ...".



36 - B

A Monsieur Eust. An. Sup. de Bellefontaine
Lignères, etc etc

A. Eustache

me et en
Lignères
A

1565

22 Nov. 1831

2. Mr. Wm. Robinson

[Faint, mostly illegible handwriting covering the page, likely bleed-through from the reverse side.]

Mutual le 26 Nov^r 1831.

Mon cher M^r

Si l'Etat de ma santé me permettait d'entreprendre le voyage dans l'Etat actuel de chemins, je me serais sans doute rendu à l'antique pour y rendre les derniers devoirs à votre respectable mère dont vos déplorables pertes. Je ne vous offre point de motifs de consolation, il n'en est point de pareils pour des hommes qui ont pu en même temps rendre à toutes les vertus, que le sort deuil a semblé leur enlever encore plusieurs années. —

Votre douleur a été égale à notre surprise en lisant votre lettre — Mad^e de Maudmont, bien attachée à Mad^e B. de Maudmont, m'a causé des larmes — Quant à moi, M^r Vignoz

26 Nov. 1831

Lettre de L. Honorable A. R.

Richard G. -

au sujet

de la mort de ma mere

entree au Registre de famille

Page 30.

41-03

41-03

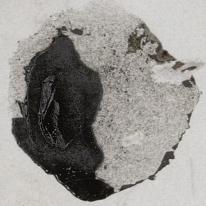
[Faint, illegible handwriting and a circular stamp are visible in the center of the page.]

10

11
C. A. de la Salle

J. M. de la

MONTRÉAL
DEC
1



12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

Le 27. Novembre 1831

Mon Sieur & M^{rs}.

Nous ayons avec douleur l'aperte que nous
Esuions tous ensemble de cette respectable Dame
Les vertus qu'elle nous a laissées pour toujours gravées dans
La Mémoire de ses Amis... Elle étoit l'exemple
et le modèle de son Sexe; elle est partie dans
Le séjour des bienheureux; Le Ciel de consolation
Nous pour la famille, et ses Amis. Nous prions grand
Elle; et elle priera grand nous.

Nous sommes très-martifié de ne pouvoir assister
à ses funérailles; La Maladie de M^{me} Ducharme
et M^{rs}, Malheureuse Indisposition...
Nous avons espéré que vous voudriez ^{vous} bien excuser
de notre Maladie

Les très-humbles respects à toutes votre
Respectueuse famille

Croyez nous avec sincérité

à votre Amis et

E. A. Lef. De belle famille

Seul-tant

A. J. G. &
St. Justache

D. Ducharme

1568

Madame Ducharme Sœur de Angèle & Marie.
La Dernière fois que nous l'aimons chérie.
A été donc en l'air aujourd'hui; Vous ne
Merveillez plus; elle Connoit Bien Sa fin
elle nous fait ses adieu



1568

Belleville

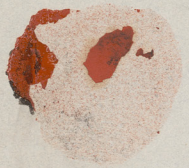
E. H. G. G. De belle fontaine

Ch. de G. S. de M. de S.

de M. de S.

de M. de S.

M. de S.



Monsieur

je Menqueront a l'amitie si je
ne vous Temoignont par icrit. Ne peuvent
le faire de vive voix. La part que je prend
a l'affliction ou vous ete amise que votre
famille. La mort vous a enlevé une Mere
qui vous estoit chere. et Moi Ma Meillie
et M^{re} qui me payent de Etour par Les
Comsolations dans Mes peines. j'uisons
Mon cher M^{re} de Maxime la soumis
sion a la volonte de Dieu. L'on en
a grand besoin. j'ose me le Commender
a M^{re} vos peres dans leurs prieres.

1569

ayant été l'amie de Madameieur Mercier
j'espère qu'il ne me refusera point
soyez persuadé M^{rs} que la famille
de mon amie me sera toujours cher
est suis avec estime votre servante

C. Pierris

et Bastache 28 novembre 1831

M^{rs} A. De Bellefeuille

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100



1509

ayer

12
jes

soye

A Monsieur
Madame De Belle
ville
Present
123 4567 89 10 11 12

Monsieur.

J'ai tout tenté, avont hier au soir, et hier au matin, pour me rendre à vos desirs et aux miens. mais la seule voiture supportable, par moi, dans le moment, étoit le Conot; et personne n'a voulu tenter de s'y embarquer, pour me conduire au Moulin.

J'ai vu rarement Madame de Bellefeuille, mais le peu que j'en ai connue, joint à sa grande réputation de piété, a suffi pour m'inspirer de l'estime, du respect et une espèce de vénération pour elle. quelque heureuse que je la pense, j'en ai cependant célébré pour elle hier, m'inspirant ainsi, autant que possible, à ses chers enfants, dont j'aurais voulu, par ma présence, partager la peine et le sacrifice.

ma plus grande inquiétude, en ce moment, est que votre santé ne soit affaiblie, par les fatigues, qui accompagnent nécessairement ces circonstances affligeantes.

Souffrez que j'exprime ici le profond respect, avec lequel j'ai l'honneur d'être

Monsieur

Vendredi. 29. juil. 1831.

M^r De Bellefeuille

voire très humble et très
obéissant serviteur

P. P. Archaubault. P. P.

London

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

London

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

London 29th Dec 1821

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

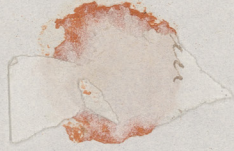
Si le tiers le permet me faire l'honneur de
me l'envoyer lundi, à l'adresse de monsieur Pigeon

A Messire
Messire De Bellefleur, Prêtre
Directeur de la Mission

Du Parc des Deux Montagnes.

$$\begin{array}{r} 13 \\ 4 \\ \hline 82 \\ 6 \\ \hline 312 \\ 1 \\ \hline 316416 \end{array}$$

$$\frac{17}{6} - 23 = 12$$



Mr. S. A. L. de Bellefeuille.

1831
6031
Messieurs,

Nous accusons, avec sensibilité, la réception de
votre gracieuse lettre d'hier. (C'était respecter la
vertu que de porter des attentions à la mémoire de
votre respectable mère; et ce sentiment déjà si
attachant par lui-même s'aggrandit encore de votre
reconnaissance).

Un Poète très moderne et déjà bien célèbre a dit quel
-que part notre pensée sur la respectable défunte
que nous regrettons et peut être invoquée comme une
consolation réciproque.

Comme l'oiseau qui voit dans les ombres funèbres,
La foi et oeil de l'âme en perle les ténèbres,
Son prophétique instinct lui révéla son sort.
Aux champs de l'avenir combien de fois son âme,
S'élançant jusqu'au ciel sur des ailes de flamme,
At-elle devancé la mort?

Nous sommes avec une considération distinguée

Messieurs,

Vostres h. et obs. serviteurs.

J. Mc. Tinscott & J. Saguin P^{res}

(3. 10bre 1831)

M. A. de Bellefeuille



1563

Monsieur,

3 Dec. 1831

Lettre de M. J. P. de la Rivière

à M. J. P. de la Rivière

au sujet

de la mort de ma mère

au sujet de la mort de ma mère

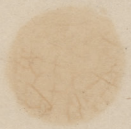
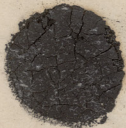
N.º 38

Je vous prie de m'excuser, pour l'absence de votre réponse à la lettre que je vous ai adressée le 20 novembre dernier. Elle est restée sans réponse, et ce n'est que par un hasard que je l'ai retrouvée. Je vous prie de m'excuser encore de ne vous avoir pas écrit plus tôt. Je suis très sensible à votre intérêt et à votre bien. Je vous prie de m'écrire quand vous aurez le loisir. Je suis, Monsieur, votre dévoué serviteur.

Monsieur,
Je vous prie de m'excuser pour l'absence de votre réponse à la lettre que je vous ai adressée le 20 novembre dernier. Elle est restée sans réponse, et ce n'est que par un hasard que je l'ai retrouvée. Je vous prie de m'excuser encore de ne vous avoir pas écrit plus tôt. Je suis très sensible à votre intérêt et à votre bien. Je vous prie de m'écrire quand vous aurez le loisir. Je suis, Monsieur, votre dévoué serviteur.

3. 10 Dec 1831

and Mississippi 31 to 5 No 9
- 1840 P



P. A. L. de Bellefleurville-Senis

Présent.

Williamstown 6 December 1841.

Dear Bellefeuille.

I lament the loss of your affectionate
parent. Your feeling on the event must be severe, but Christian
resignation as it does in all other visitations of the Supreme
Being will reconcile us to our fate.

We should not mourn that she is gone before us;
our faith tells us that her exemplary and pious life have
secured her of a happy exchange and she is now an
intercessor for us in the Kingdom of Heaven we may conscientiously
trust, I most sincerely sympathize with Peggy, who
till now did not know the want of a mother, how she
will yearn when her sweet babes call out for Grand Mammeto
who will no more stretch her arms and clasp them to her bosom.

When I heard of her being very ill, as bad as the roads were
I would have attempted going down and would have had
the mournful pleasure of witnessing her departure to a
better world with the calm Christian fortitude which

always

always distinguished her life so eminently, but I flattered myself with the ill founded hope that it might be still true when the roads became more practicable. I now reproach myself with supinip. The remembrance of Mrs Bellefleur being many pleasing recollections to my mind but the more pleasing the more mournful. We think that I yet see my poor children run around her soliciting a favourable look and encouraged by her benignity. Her sayings were a rule to them, which their dying moments happily testified.

My best wishes to Peggy & Mr Joseph & the Children
I await for Mrs.

Mrs Bellefleur

Your very affectionately
Wm. C. C. C.

Ed. J. de Bellefleur Esq

In a word, her end was such as a fresh illustration of that truth - acts give strength to what has been advanced by one of the most eminent writers, that even were not our holy religion of human institution, it might be and even supposing it to be the offspring of a profane politician, it's principles are more than any other tending to render a human being happy under all circumstances, and especially in that awful moment, when the frail mortal leaves behind parts with all that he held dear,

7

C. M. Esq. de Bellefontaine Express

J. L. Cantelero



Alvares

3 letters

13

24-3-

Séminaire de Montréal, 23 Mai 1833.

Monsieur,

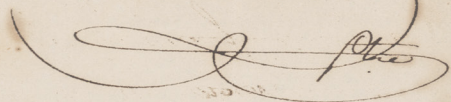
J. suis d'autant plus affligé de la pénible situation de vos affaires, que je suis plus pénétré d'estime et de respect pour votre famille, et que je me trouve dans une plus grande impossibilité de vous être utile. Notre usage de ne jamais prêcher, n'est que la même raison, dans cette circonstance; Il ne servirait même pas un obstacle, si Des dépenses imprévues, une dette énorme pour l'église, une mauvaise amie, ne nous ôtoient le moyen de venir à votre secours. Ce que je puis, je le fais volontiers; c'est de vous promettre que le compte du Collège ne vous sera pas présenté.

Qu'il est pénible de ne pouvoir faire mieux pour une personne qui mérite autant! c'est alors qu'on regrette de ne pouvoir commander aux circonstances. S'il se présentait quelque ressource nouvelle, je m'empresse de vous la communiquer: parce que j. ne ferai toujours un devoir et un honneur d'être, avec un dévouement sans bornes,

Monsieur,

Notre très-humble et
très-obéissant serviteur.

Quiblier



1572

Amo de Mr. Justice
23 May 1833.

26-13

[Faint signature]

Extraits du Registre copie par le Greffe.

Ce quinze Octobre mil huit cent trente six par nous Prêtre
 du Séminaire de St. Sulpice de Montréal, Loupsigne, a
 été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Eustache
 Antoine Lefebvre de Bellefeuille Ecuyer, Lt. Colonel, Conseiller
 de la Seigneurie des Noilles Isles et augmentations &c diocèse
 avant hier, âgé de quarante deux ans & quelques mois, Epoux
 de Dame Marguerite Mc Gillis, de cette paroisse. Témoins
 de l'inhumation les Sieurs O'Doherty, Mc Gillis, William
 Mc Calloch et Jacques Paquin Curé de cette paroisse Loupsigne
 avec nous, ainsi que M^r Férié.

[Signé] Omer Férié
 — " — Chs. O'Doherty.
 — " — J. Paquin (pbr.)
 — " — J. Mc Gillis.
 — " — William Mc Calloch.
 — " — Chs. de Bellefeuille (pbr.)

1471

195-12

8-11

8-11

182-14

37

193-12

232 19

191-2

41-13

66
36
17-15

81 18

388-6
159-0
174 6

60
36
63

159

12-18

333-6
111-2
36

159

17-5

142

189
150

887
12

14-3
44-14

7-13